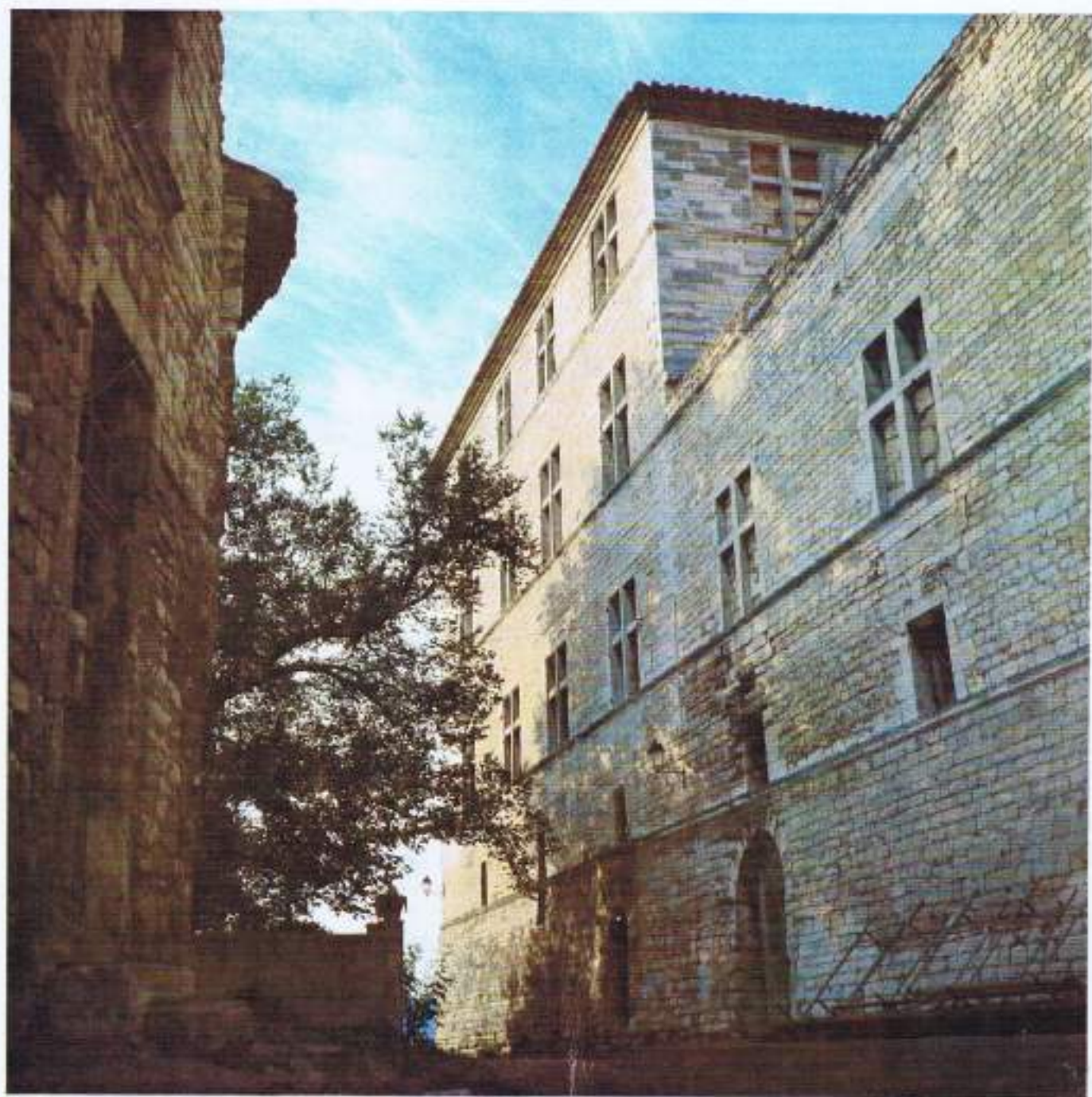


BARJAC



1977

Bulletin Officiel Municipal

de la

Ville de BARJAC

(Supplément au journal «LIBERTÉ»)

*

« Mais, d'abord, le connaissez-vous mon village ... ? Y êtes-vous entrés par la vallée de la Cèze riante et belle ou par les gorges impressionnantes de l'Ardèche... ?

Avez-vous aperçu, couvrant la plaine environnante, son château à l'allure imposante et altière, ce château qui serait susceptible de tenir sous le charme ou dans l'effroi ceux qui pourraient l'entendre, faisant défiler devant eux les siècles révolus... ?

Avez-vous rêvé sur les travaux archéologiques qu'il recèle ou sur les riches souvenirs d'histoire qu'il enclot... ?

Paule ROURE

NUMERO 3 :

Diffusé gratuitement dans tous les foyers de la Ville de BARJAC, aux touristes et aux visiteurs.

NUMERO 3 :

JANVIER 1977

Rédaction : MAIRIE DE BARJAC
Téléphone : 61-50-09

- Editorial, par Jean TASSY
- Ainsi grandit BARJAC, par J.-G. TAULELLE
- Visite firme Saint-Gobain
- In memoriam : M^{me} Paule ROURE, par J.G. TAULELLE
- Recensement de la population
- Inauguration du Foyer des personnes âgées
- Le Foyer par M. BERTHELOT
- Pour un tourisme humain
- Plan de BARJAC
- Liste des Conseillers généraux du Canton de BARJAC
- Nos bois communaux
- Nos dolmens
- Nos capitelles par J.-G. TAULELLE
- Cérémonies et manifestations Barjacoises
- Foires aux antiquités (quelques images)
- BARJAC, capitale du haut-Gard
- De Montgolfier aux Parachutistes
- Découverte de cinq bas reliefs d'origine Barjacoise
- Comment obtenir différentes pièces administratives

Edition - Réalisation
COMITÉ D'EXPANSION DE BARJAC
Mas de Jurande

DUBEY - SARRAZIN

✱

ENTREPRISE DE PEINTURE

DECORATION - REVETEMENTS SOLS ET MURS

✱

BARJAC

Tél. 61-50-67

61-50-20

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

PLATS PREPARES —

Claude Bagnol

Rue Saint-Michel — BARJAC

Téléphone : 61-50-06

Agence DELAUNAY

30430 BARJAC

Tél. 61-50-40

✱

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

et

FONDS DE COMMERCE

MAÇONNERIE GENERALE

René

MARRON

ROUTE DE VALLON —

30430 BARJAC

— Téléphone : 61-50-22

CENTRAL GARAGE

R. DIVOL

AGENT « SIMCA »

TRACTEUR « SOMECA » - « FIAT »

VENTE - ACHAT - REPRISE

MOTOBECANE

MOTOBINEUSE « ROQUE ET LECŒUR »

DEPANNAGE — REMORQUAGE

STATION « B.P. »

FUEL A DOMICILE — PNEUS — HUILES

30430 BARJAC

— Tél. 61-50-34 —

R.M. 3121

R.C. 68 A 8

**Mise au point et réglage électronique
allumage et train avant**

Le Conseil Municipal

*est heureux de vous offrir ses vœux de bonne santé et
bonheur pour l'ANNEE NOUVELLE.*

Il vous assure de son entier dévouement.

CE BULLETIN,

comme le précédent, est distribué gratuitement dans les foyers
barjacois.

IL A ETE REALISE

grâce à la publicité fournie par les commerçants, les entrepre-
neurs, les industriels et fournisseurs de la Mairie.

Nous sommes heureux de les remercier.

Le Conseil Municipal

ENTREPRISE
ROUQUETTE s.a.

TRAVAUX PUBLICS

CLAIRAC — MEYRANNES — (30)

TELEPHONE : (66) 85-75-35

Banque Guiraud à SAINT-AMBROIX (30)

Travaux Publics
et Agricoles

*

Société
PELLET et Fils

*

CABANE-VIEILLE — 30 BARJAC

Téléphone : 61-50-44

MAÇONNERIE GENERALE

*

Entreprise

RAOUX & SUREL



30430 BARJAC

Téléphone : 61-50-01

Libres propos

Il m'est agréable, à l'occasion de la parution du « BULLETIN MUNICIPAL », de me rapprocher un peu plus de vous, vous tous qui depuis quelques années m'avez fait confiance.

Il vous parvient, alors que dans quelques jours, quelques semaines, autour de nous, la nature exprimera sa vigueur, sous l'impulsion du renouveau, du printemps.

Pour sa part, c'est un peu ce Renouveau que voudrait exprimer également ce bulletin.

Dans plusieurs de ses pages, vous y trouverez le témoignage de toute l'équipe municipale, en y associant le personnel, qui a pris conscience qu'il y avait beaucoup à faire pour donner à notre Cité tous les équipements dont elle a besoin, afin que la vie y soit agréable pour chacun et pour tous collectivement.

Le travail considérable que cette Municipalité a entrepris sera poursuivi, il favorisera le développement de l'aspect harmonieux de la Cité, contribuant ainsi au bonheur des Barjacois.

La question majeure était celle du logement, il a fallu construire un grand ensemble (H.L.M.) et deux zones d'habitations (Lotissements). Un très gros travail d'amélioration a été entrepris, couvertures de fossés, ruisseaux insalubres, voies et places bien éclairées, des entrées de ville moderne, bientôt un immeuble à caractère social. Nous nous habituons très vite à cette nouvelle présentation et à ce confort, et nous oublions facilement l'ancien aspect.

La Grande Foire aux antiquités, a été une des premières manifestations de cette vaste expansion, et a permis de porter au loin la renommée et le flambeau de BARJAC.

METTRE EN PLACE UNE GESTION MODERNE

Nos réalisations, nos constructions, nous avons essayé de les prévoir pour qu'elles puissent convenir durant de longues années.

Ainsi, des H.L.M. au Foyer Club 3^{ème} âge, du terrain de sports au lotissement, nous avons entrepris la transformation des conditions de vie à BARJAC.

A cet effet, je me permets de souligner également l'aide et le soutien apportés par les services

préfectoraux, les services de la Direction de l'Agriculture et de l'Équipement dans le cadre de l'action entreprise pour l'expansion de notre ville.

Qu'ils trouvent, dans ces quelques lignes, l'expression de nos remerciements les plus sincères, le témoignage de notre reconnaissance et celle de toute la population.

Ainsi, notre patrimoine communal se trouve fortement accru et il est de nature, j'en suis persuadé, à rassurer nos concitoyens sur la valeur des choix qui ont été faits, et à séduire ceux qui désirent s'installer ou sont nouvellement parmi nous.

Chers compatriotes, nous n'avons pu réaliser ce développement que beaucoup de Barjacois trouvent spectaculaire, qu'avec votre soutien, je voudrais au nom du Conseil municipal de BARJAC, vous remercier de cette confiance, que vous nous avez manifestée depuis six ans, car elle est le puissant moteur de notre action.

En ce qui me concerne, je suis convaincu que la Ville de BARJAC, située au carrefour de grandes voies de communications, est ouverte à un grand avenir, et ne décevra pas ceux qui ont décidé de lui témoigner leur attachement.

Je remercie mes collègues du Conseil municipal pour la confiance qu'ils me témoignent, et qui constitue les fondations de notre action, le personnel communal pour son dévouement, les représentants de la vie locale pour leur appui, et, d'une façon générale, tous ceux qui nous accordent leur amitié si encourageante et combien utile devant la tâche qui est la nôtre.

Merci, enfin à MM. les Commerçants et artisans qui ont compris le rôle efficace que pourrait remplir ce bulletin et qui ont permis par leurs annonces sa réalisation.

Cette compréhension de tous, permettra une liaison heureuse entre les Administrateurs de la ville et l'ensemble des Barjacois, et vous prouvera notre sincère désir d'améliorer la cité, pour le bien réel de tous.

Jean TASSY,

Maire de Barjac

Vice-Président de la Commission
des Affaires culturelles
au Conseil Général du Gard

AINSI GRANDIT BARJAC

Venu d'un très lointain passé, fixé définitivement au pied d'une tour seigneuriale, BARJAC ne cessa de grandir au cours des siècles qui suivirent l'an mille.



Des débuts nous ne savons que peu de choses. La chronique se réduit à celle des maîtres de la tour.

Le premier des Seigneurs que l'on peut citer est PONS GUILLAUME de BARJAC. Nous ignorons d'où il venait et qui il était exactement. Nous savons seulement qu'il figurait parmi les officiers supérieurs de la cour des comtes de Saint-Gilles. PONS eut comme héritier RAIMOND de BARJAC. Celui-ci apparaît souvent dans les affaires du Comte de Toulouse dont l'autorité s'étend peu à peu sur tout le LANGUEDOC. C'est GAUCELIN qui lui succéda mais il n'eut qu'une fille DOUCE, et avec lui s'éteignit la branche directe des nouveaux seigneurs.

DOUCE, épousa vers 1160 RAIMOND de CHATEAUNEUF de RANDON. A la mort de son beau-père RAIMOND prit le nom de RAIMOND de BARJAC et le titre de seigneur de BARJAC. Le fils aîné de DOUCE et de RAIMOND, GUILLAUME eut deux enfants, RAIMOND et RANDONNE. Ceux-ci se partagèrent le fief de BARJAC, et tandis que RAIMOND restait sur place, RANDONNE faisait un riche mariage en épousant RAIMOND II de MONTAUBAN, dans l'ISERE. RANDONNE s'éloigna ainsi de son pays natal et désormais sa branche n'y sera représentée que par un Châtelain.

Au XII^e siècle, l'élan économique et culturel de la région Languedocienne donna une importance nouvelle aux carrefours des routes fréquentées par les voyageurs. BARJAC en profita et devint une étape utilisée par les innombrables pèlerins qui s'acheminaient vers la Vierge noire du PUY.

Un siècle plus tard, un changement se produisit dans le statut féodal de BARJAC. L'évêque d'UZES ayant soutenu la cause du ROI de France au cours de la croisade des Albigeois reçut, aux dépens du Comte de Toulouse, de nombreuses possessions dans l'UZEGE, parmi lesquelles se trouvait le « CASTRUM de BARJACO ». Désormais et jusqu'à la fin de l'Ancien régime, les sei-

gneurs de BARJAC seront vassaux de l'évêque l'Uzès et non plus ceux du Comte de Toulouse.

Le XIV^e siècle fut celui de la guerre de cent ans, de la peste, de la famine. BARJAC, souffrit beaucoup : massacres, destructions de récoltes, maisons pillées et incendiées, lourds tributs à payer, décès en masse.

Cependant la communauté sût faire face au désastre et en 1379, elle entreprit de construire des remparts, pour mettre la ville à l'abri des pillards.

La paix revenue, au XV^e siècle, BARJAC ne vit plus seulement de son agriculture et des menus profits de ses gîtes d'étape. C'est aussi un petit centre industriel et commercial, avec deux tanneries, un marché de drap, des foires protégées par des ordonnances royales et dont la renommée ne cesse de grandir.

Au château, la situation va se modifier. Le régime du fief partagé et des coseigneurs ne satisfait personne. Aussi vers la fin du XV^e siècle la Baronnie de BARJAC, est-elle vendue à une famille « qui monte » les Beauvoir du Roure.



Originaires du Viennois, les BEAUVOIR passèrent le Rhône au XII^e siècle, vinrent en Gévaudan où un mariage leur donna la terre comtale du Roure, puis en Vivarais où ils établirent leur siège principal à BANNE. Leur situation sociale et territoriale s'accrut rapidement.

A BARJAC, les nouveaux maîtres, trouvant trop austère le château primitif, font construire dans la même enceinte un logis Renaissance plus agréable, mais leur tendance à la rénovation va se trouver bloquée par les guerres de religion qui ensanglantent les Cévennes.

En 1567, les protestants s'emparent de BARJAC, qui, du fait de sa position stratégique, devient une place forte importante.

Le temps passe. En 1629 la politique du gouvernement royal prend un tour décisif. Louis XIII vient assiéger PRIVAS, qui succombe le 27 mai et se dirige sur ALAIS. Le 5 juin, il est aux portes de BARJAC. Le Capitaine protestant Saint-Florent, Jacques de Beauvoir du Roure, ancien Seigneur de Barjac et commandant de la Place, renonce à combattre et remet au Roi les clés de la ville. Son

geste lui vaut le pardon de Louis XIII, qui couche à BARJAC les 5 et 6 juin.

✱

La paix d'ALAIS signée, BARJAC entre dans la période fastueuse de son existence. Ce sera vraiment pour notre ville le grand siècle. Il est marqué par la construction du château imposant que nous connaissons, l'Eglise paroissiale est bâtie de 1650 à 1693 (la première église se trouvait avant le XVII^e siècle dans le vallon de Mailhac, elle avait été brûlée par les protestants en 1567). Le couvent des capucins est construit de 1650 à 1683. A ces monuments, pour avoir du BARJAC du XVII^e siècle un tableau suffisamment évocateur, il faut ajouter l'Hôtel des Barons de La Gorce (celui dit de la porte Renaissance), l'hôpital fondé par le Comte du Roure, devenu après bien des remaniements la maison de la Congrégation, et le long de la grand'rue plusieurs hôtels particuliers des XVI^e et XVII^e siècles, ayant appartenu aux notaires royaux et aux officiers de la cour du Comte.

Après la paix d'ALAIS, le châtelain était le Comte Jacques du Roure ; il était baron des Etats du Languedoc, Maréchal de camp, gentilhomme de la chambre du Roi, Chevalier de son ordre. Il avait épousé Jacqueline de MONTLOR, l'une des trois filles du dernier descendant de la vieille famille de Montlor.

Le 1^{er} octobre 1635, leur fille Françoise est mariée au Comte Georges de VOGUE. La signature du contrat eut lieu au château d'Aubenas, chez la Maréchale d'ORNANO, tante de la fiancée.

Ce fut Scipion du Roure qui succéda au Comte Jacques. Il épousa GRESINDE de BAUDAN qui lui donna cinq garçons.

En février 1651, le Comte et la Comtesse reçurent dans leur château de BARJAC, une visite qui fit grand bruit, celle du prince Louis Emmanuel de Valois, Duc d'Angoulême, Comte d'Auvergne, Comte d'Alais, gouverneur de Provence.

Le dernier des ROURE de BARJAC, pour la période de l'Ancien régime, fut le Comte Denis-Auguste. Il épousa SCHOLASTIQUE de BAGLION dont il eut trois enfants : un fils qui épousa M^{lle} de NOAILLES et qui mourut à vingt-deux ans, sans enfant ; une fille qui devint la femme du marquis de SAISSEVAL ; tandis qu'une autre fille plus jeune, fut mariée à son cousin NICOLAS de BEAUVOIR du ROURE de BEAUMONT-BRISON.

Le Comte et la Comtesse Denis-Auguste résidaient habituellement à Paris. Ils étaient souvent

invités à la cour. Le Comte poursuivait une carrière militaire, il était colonel du Dauphin-Infanterie. Du fait de ses fonctions de Baron des Etats du Languedoc il se rendait chaque année à TOULOUSE et à MONTPELLIER.

✱

Tout cela étant dit, comment se présentait la vie à BARJAC vers la fin de l'ancien régime ?

D'abord du côté du château. Le Comte Denis-Auguste ne paraît pas y avoir fait de fréquents séjours. Il s'y est surtout arrêté au cours de ses voyages de PARIS à TOULOUSE. Mais il entretenait les bâtiments avec soins, et ses passages ont donné lieu à des fêtes brillantes.

Le Comte paraît avoir eu des rapports corrects avec l'Evêque d'UZES, le couvent des Capucins, la Municipalité mais, semble-t-il sans beaucoup de chaleur. Il a eu un long procès avec M. de VERCHERE, prieur de BARJAC, et de nombreux différends avec les agents du fisc royal, au sujet de ses impôts. La Comtesse suppléait bien souvent son mari dans la correspondance et ne manquait pas de faire parvenir des secours aux personnes qui lui étaient recommandées.

Le domaine foncier du Comte était important. On peut citer notamment FRESCATY, le MAS D'UBAC, la Grange des prés, une partie du Malibaud, l'auberge du Lion d'Or. Mais à côté du Comte il y avait à BARJAC d'autres propriétaires fonciers, importants eux aussi.

L'Eglise était représentée par l'autorité un peu lointaine de l'Evêque d'Uzès, par le Curé de la paroisse et par le couvent des Capucins.

C'est dans ce couvent, que le 31 mai 1777 Antoine Pellier, un enfant du pays, reçut la robe de bure et le nom de frère Chrysostome qui devint célèbre dans toutes les Cévennes.

Il faut signaler aussi les « Petites écoles » correspondant à l'enseignement primaire, et l'hôpital qui avait été fondé au XVII^e siècle par le Comte du Roure et qui était dirigé par une religieuse.

Le personnel judiciaire était assez nombreux. Il y avait à BARJAC, un notaire royal, un procureur fiscal, un procureur juridictionnel gruyer (délits de chasse et de pêche). Un lieutenant de justice, des avocats, un huissier.

Enfin, il y avait à BARJAC, ne l'oublions pas, un Conseil municipal. Nous y trouvons un Premier consul-Maire, un second consul Lieutenant du Maire et huit consuls.

Une délibération de la ville de BARJAC, prise en Conseil général le 7 décembre 1788 à l'occasion de la rédaction des « CAHIERS » à présenter aux Etats généraux convoqués par Louis XVI, fait apparaître qu'on pouvait compter à BARJAC, à l'époque, en sus des Consuls susvisés, trente-sept personnes qualifiées de « PRINCIPAUX PROPRIETAIRES FONCIERS ET NOTABLES » et qui, dans certains cas figuraient aux côtés des Consuls.

Voici à titre documentaire, les noms des signataires de la délibération du 7 décembre 1788, où l'on trouve tout à la fois les Consuls et les Notables, ceux-là mêmes au fond, qui sur place assumèrent la responsabilité des destinées de BARJAC : RAYNAUD Premier-Consul, Maire - DUPOUX Second Consul, Lieutenant du Maire - BERTRAND Consul Maire - GADILLE Second Consul - BORIE Consul, Avocat - DUPOUX C. - DARBOUX C. - BLISSON C. - BERTRAND C. - BRUNEAU C. - PELLIER C. - FLANDIN C. - BERTRAND du CROUZET, Avocat au Parlement - DESAIFRES - GUES N. - BLANCHER - GUES

Fils - PAYAN - GRIOLET - MARTIN de PERPIGNAN - MALARTRES Père - RAOUX DU MALOJARD - BERTRAND - CHABERT - BRAHIC - DARBOUX Père - ALAUZEN - FLANDIN - TAULELLE - ALZAS - BASTIDON - DUFFES - FLANDIN - MARTIN - CHABERT - BOUCHER - GAUTIER - MARTIN - TOURNAIRE - ALAUZEN - FLANDIN - BOUZIGE - MAZOUILLLET - RAOUX - PORTAL - PRIVAT - PRADON BONHOMME - Pr FISCAL - DESAIFRES, Juge - MALASTRE, Greffier.

*

En cette fin du XVIII^e siècle, notre communauté nous apparaît donc avec un château, imposant, de beaux logis, une couronne de mas solides, des structures sociales bien vivantes. Les quelques chaumières de l'an mille sont devenues une ville cossue mi-paysanne, mi-bourgeoise.

AINSI GRANDIT BARJAC !...

Jean-Georges TAULELLE

**

CHAUFFAGE CENTRAL

ELECTRICITE

SANITAIRE

*

louis raoux

Route de Bagnols

BARJAC

Téléphone : 61-50-11

entreprise

07250 LE POUZIN — TEL. 61-81-50

équipements sportifs et socio-éducatifs agréés
entreprise pilote du GERPIAM
pour la région Rhône-Alpes
PISCINES / GYMNASES
SALLES DES FÊTES / CENTRES AERES
PATINOIRES A GLACE SYNTHETIQUE, etc...

rampa

renseignements
et documentation
sur simple demande

La Direction de la Division Fibre de verre de Saint-Gobain France

et

Etats-Unis

reçue

à la

Mairie

de

Barjac



Sur notre photo, de gauche à droite : M. H.A. THIBIANT, M^{me} TASSY, M. S. JECKOVICH, M^{me} REYES, M. M. BENEVENT, M. J. TASSY, Maire, M. F. WINNERT, M. M. LEVECQUE, et M. ZURHEIDE

Visitant incognito la région cévenole, l'état-major de la Division Fibre de Saint-Gobain, France, et de sa filiale américaine, Certain-teed Corporation, a fait récemment une brève halte à Barjac.

Le maire de la commune, M. Jean Tassy, conseiller général, ayant appris la présence de ces hôtes de marque, a organisé, impromptu une réception en l'Hôtel-de-Ville.

Et c'est ainsi que le maire de Barjac et M^{me} Tassy, M^{me} Josette Reyes, qui représentait M. Bruguier, adjoint, ainsi que M. Bènevant, adjoint, ont accueilli M. Henri Thibiant, Directeur Général de Vetrotex International filiale de Saint-Gobain ; M. Frank Winnert, Président à Certain-teed Corporation ; M. Marcel Levecque, Directeur technique à Saint-Gobain et Administrateur de Certain-teed Corporation, et MM. Jeckovich et Zurheide, Président et Vice-Président à Certain-teed Corporation.

MM. Thibiant et Levecque, invités à prendre la parole, devaient en quelques mots parler des activités du Groupe Saint-Gobain et de son rayonnement industriel dans le monde.

Le Groupe St-Gobain Pont-à-Mousson produit essentiellement de la fibre de verre, du vitrage, des tuyaux en fonte, en acier ou en plastique, des emballages (bouteilles et cartons), etc... Le Groupe a réalisé en 1975 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 21 milliards de nouveaux francs. La firme emploie en Europe, aux Etats-Unis et dans d'autres pays du monde, des dizaines de milliers d'ouvriers et d'employés.

M. Jean Tassy, en remerciant ses hôtes d'avoir bien voulu accepter l'invitation qu'il leur avait adressée, parla de sa ville, de son passé historique, de ses activités en matière agricole, touristique et industrielle en soulignant le rôle de passage qu'elle joue aux confins du Gard et de l'Ardèche. Il citait les réalisations du conseil municipal pour rendre plus prospère et plus accueillante cette ville et son canton, dans le cadre pittoresque qui est le sien, au cœur de la Cévenne secrète. Et chacun leva son verre à la prospérité du géant Saint-Gobain et de la petite localité de Barjac, respectivement au cours d'une rencontre, certes inattendue, qui marque cependant la qualité de l'accueil des Cévenols.

HOTEL DU CENTRE

HOTEL DU PARC

1 Étoile nouvelles normes

* **Repos - Calme**

* Week-end

* Parc

* Piscine

* Repas d'affaires

* Repas de famille

* Noces

* Banquets

Spécialités régionales :

Truites * Grenouilles * Ecrevisses

Meilleur accueil

Tél. 61-50-74 — 61-50-35



IN MEMORIAN

MADemoISELLE

Paule ROURE

DECEDEE LE 12 AVRIL 1976

Le 12 avril 1976, BARJAC apprenait de Saint-Etienne, avec une profonde consternation le décès de M^{me} Paule ROURE.

L'émotion ne fut pas moindre à Saint-Etienne où la défunte avait rempli de hautes fonctions et jouait un rôle extrêmement actif dans les milieux littéraires et au sein de diverses œuvres caritatives, notamment au Conseil d'administration de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Les funérailles à Saint-Etienne furent imposantes. Elles eurent lieu le 14 avril à 10 heures 30 en la Grande Eglise. Au premier rang d'une assistance très nombreuse, on notait, parmi les personnalités, M. BOISMENU, Secrétaire général de la Préfecture de la Loire, représentant M. le Préfet ; M. PATURAL, Adjoint au Maire de Saint-Etienne, représentant M. DURAFOUR, Ministre du travail, Maire de Saint-Etienne.

L'inhumation devait avoir lieu à BARJAC. Une messe y fut célébrée l'après-midi du 14 avril, à l'église paroissiale. L'officiant fut M. l'abbé BLANC, Curé-doyen. Une très nombreuse assistance recueillie et émue, emplissait la nef : le cercueil disparaissait sous les fleurs, au milieu desquelles avait été placé le drapeau de la Légion d'honneur. Dans son homélie, M. l'abbé BLANC parla de la défunte en termes délicats.

Après l'office, M. Jacques MAZET, Président de la Société d'entraide de la Légion d'honneur et M. Jean TASSY, Maire de BARJAC, Conseiller général du Gard, prirent tous deux la parole. M. MAZET exprima la douleur des intimes et des amis. Il évoqua aussi le dévouement social de M^{me} ROURE à Saint-Etienne et le vide que sa disparition allait créer. M. TASSY dit avec émotion la tris-

tesse et la peine de tous à BARJAC. Il rappela avec quel attachement la disparue suivait la vie de son pays d'origine, toujours prête à accorder son concours aux autorités et à ceux et à celles qui avaient recours à elle.

Puis eut lieu l'inhumation dans le caveau de la famille, à l'ombre de la croix et des cyprès, dans le cadre rustique et apaisant qui était cher au cœur de la défunte.

Profondément émue par le décès de M^{me} Paule ROURE, la rédaction du Bulletin municipal de BARJAC présente à M^{me} Jeanne ROURE, ainsi qu'à M. et M^{me} Fernand ROURE ses très sincères condoléances.



Mais notre hommage ne doit pas s'arrêter là, la vie de celle qui vient de nous quitter fut un exemple et BARJAC y a tenu une grande place. Aussi convient-il que notre bulletin « **Le Mémorial de Barjac** » en retrace les étapes principales.

Très jeune, à 17 ans, M^{me} ROURE entra à la Préfecture de la Loire, à Saint-Etienne. Elle y débuta comme auxiliaire, mais se fit remarquer très vite par une intelligence vive, alliée à beaucoup d'ardeur au travail, ainsi que par les qualités précieuses d'ordre et de sérieux.

Elle devint successivement Rédacteur, Chef de bureau et enfin fut Chef de division de 1939 à 1962. Elle fut d'ailleurs la première femme de France à être Chef de division de Préfecture.

Comme Chef de division, la quatrième, elle se trouva souvent en présence de lourdes responsabilités, dans des circonstances variées. Elle sut toujours y faire face loyalement, avec un souci constant du service public et de l'intérêt de la nation. Pendant l'occupation, chargée de la mobilisation de la main d'œuvre, la quatrième division était suspectée par l'état-major allemand. Dénoncée par un parlementaire « collaborateur », M^{me}

REGIE-TABAC

- ARTICLES FUMEURS
- PAPETERIE
- BIMBELOTERIE

- CADEAUX SOUVENIRS
- CARTES POSTALES
- PHOTOS-FILMS
- TRAVAUX

Madame
GILLES

Maison de confiance

30 BARJAC

Tél. 61-51-37

CHAUFFAGE
SANITAIRE
SONORISATION

Alain BOREL

30430 BARJAC

— Tél. 61-51-45 —

FABRE Frères S.A.

Capital : 300.000 F.

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

843, rue André-Marquès
B.P. 3019

30002 NIMES - BIR-HAKEIM

Téléphone : 84-86-32

PÂTISSERIE - BOULANGERIE

J. LICHÈRE

« A la renommée du Bon Pain »

Spécialités de :

NORVEGIENS, VACHERINS GLACÉS
MACARONS
TARTES FRAMBOISES et MYRTILLES

BARJAC

LIBRAIRIE PAPERIE

1 et 2, pl. de la Mairie, 30100 ALES ☎ 86-03-53

19, rue de l'Abbaye, 30100 ALES ☎ 86-48-23

Soustelle - "Loisirs"

TRAVAUX MANUELS — CERAMIQUE
JEUX EDUCATIFS
EMAUX SUR CUIVRE

S.A.U.R.

SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL

EXPLOITATION ET ENTRETIEN
DES DISTRIBUTIONS D'EAU

Siège Social :
5, rue de Talleyrand
75007 PARIS

Région Sud-Est :
15, bd de la République
07102 ANNONAY

CENTRE DE MONTE LIMAR

5, rue Pasteur

26200 MONTE LIMAR

SOIREES « RETRO »

LES SAMEDIS

au Caveau de L'ALMA

1, place Gabriel-Péri

30100 ALES

OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LES LUNDIS

de 22 heures à 5 heures

Téléphone (répondeur) : 86-05-10

ROURE et son personnel n'ont dû qu'à la libération imminente de ne pas être arrêtés par la Gestapo.

M^{re} ROURE était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du mérite. Elle était aussi chevalier du Mérite agricole, chevalier du Mérite social, officier d'Académie.

L'heure de la retraite venue, M^{re} ROURE consacra tout son temps à des activités bénévoles, administratives, sociales et culturelles.

Elle assumait la vice-présidence de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique. Elle présidait la commission du répertoire des métiers auprès de la Chambre des métiers. Elle était membre du Conseil départemental de la Croix-rouge française, du Conseil d'administration de l'œuvre de l'aide aux lépreux, de l'aide du Sacré-cœur (aide aux infirmes), Vice-présidente de l'Association « **Loire Fleurie** ».

Mais deux œuvres, plus particulièrement, l'occupaient beaucoup. Depuis 1962 elle était Secrétaire général de la section départementale de la Loire de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur. Elle y jouait un rôle très important et très efficace. Par ailleurs, elle était l'animatrice d'un cercle littéraire, le « **Caveau stéphanois** », et avait fait du bulletin de liaison de ce cercle « **Le moniteur du Caveau stéphanois** », une revue d'une haute tenue littéraire.

Ajoutons à cela que M^{re} ROURE était une conférencière de talent. Elle avait un style très personnel, d'une rare élégance, tour à tour puissamment évocateur ou scintillant de mille facettes et qui reposait toujours sur une documentation très sûre. Quand l'occasion s'en présentait elle savait dire les vers d'une voix mélodieuse, en détaillant à merveille les nuances poétiques.



Mais, est-il besoin de le dire ?... Le cœur de M^{re} ROURE était à BARJAC. Elle y venait chaque fois qu'elle le pouvait, en parlait sans cesse autour d'elle, veillait à ce qu'on la tint au courant de tout ce qui s'y passait. Elle était toujours prête à rendre, avec une parfaite discrétion, les services qu'on lui demandait, à faire tout ce qu'il fallait faire en faveur de la ville, de son avenir économique ou culturel.

Catholique fervente, elle était très attachée à notre église paroissiale et avait applaudi de tout cœur aux travaux de restauration heureusement entrepris par M. l'abbé BLANC.

En mai 1964, avec le concours du Touring-Club de France et de la Municipalité, elle organisa à BARJAC une concentration touristique inter-régionale « **Auvergne-Cévennes** » et prononça à cette occasion une conférence au cours de laquelle elle présenta, avec bonheur, tout à la fois des souvenirs personnels charmants, et les grandes lignes de l'histoire de notre ville.

D'autre part, chaque fois que cela était possible, M^{re} ROURE redonnait, très aimablement, dans la grande salle de la Mairie, sa conférence de l'année. De même, répondant à l'invitation du regretté Docteur Jean GOUBERT, elle est allée plusieurs fois, entretenir les curistes des Fumades des sujets qui lui étaient chers. Et nous sommes quelques-uns à nous souvenir de la joyeuse caravane qui, partant de BARJAC par une belle soirée d'été, escortait la conférencière.

En 1973, M^{re} ROURE consacra trois pages du « **Moniteur stéphanois** » à BARJAC et à la Foire des antiquaires et de la brocante qui avait eu lieu en août. On découvre dans ces pages un sincère amour du terroir allié à une poésie pleine de fraîcheur.

Enfin, il faut souligner pour terminer, que c'est avec un grand empressement que M^{re} ROURE a participé aux travaux de recherches d'histoire locale inaugurés par M. l'abbé Paul-Jean ROUX. Pour bien marquer l'intérêt qu'elle leur portait, elle fit paraître dans le numéro de 1975 de notre bulletin, un important article que nous pouvons considérer maintenant hélas !... comme une sorte de testament spirituel.

Dans cet article, on s'en souvient, M^{re} ROURE demandait à chacun de nous de revenir aux sources familiales. « **L'âme d'une cité**, nous disait-elle, n'est pas faite uniquement de la grande histoire amassée dans les livres » aussi nous conseillait-elle de nous pencher sur nos origines personnelles, sur la petite histoire, et souhaitait-elle que dans chaque famille, et chaque fois que cela était possible, on ait le souci de garder, de soigner les archives particulières (lettres, contrats, livres de raison), de recueillir les traditions, les rites, les chansons, les jeux et même les légendes. Et elle ajoutait, pour bien se faire comprendre : « Le souci de faire ressusciter cette part d'héritage constituée par les mille ressouvenances qui projettent leur clarté sur le chemin parcouru, au cours des siècles, ne saurait s'opposer, certes, au devoir présent d'accomplir l'effort nécessaire pour forger le destin nouveau de la petite patrie. Evidemment ce devoir s'impose à nous. Mais qui ne sait que « **l'homme ne vit pas seulement de pain... ?** Une certaine évasion des préoccupations quotidiennes renforce son équilibre physique et moral. Ceci justifie, à nos yeux, l'action à laquelle j'aimerais vous voir participer ».

Et voici que maintenant M^{re} ROURE n'est plus !... Elle nous manquera beaucoup. Mais elle nous laisse le témoignage d'une vie exemplaire et de belles pages où elle nous parle de BARJAC en poète, en historien, en sociologue, et nous éclaire sur son destin...

Sa pensée guidera notre route, inspirera notre action.

Nous ne l'oublierons pas.

Jean-Georges TAULELLE



S.A.H.M.M.

Société d'Application Hydro Mécanique Moderne

ELEVATEURS MOBILES POUR AUTOMOBILES ET MANUTENTION

Siège social :

56-56 bis, rue Roque-de-Filhol - 92803 PUTEAUX

USINE : 30430 BARJAC

Tél. : 506-50-19 et 506-40-14

Tél. : 61-50-76

Marcel BORIE

« CAFE du MIDI »

★ SON CADRE

★ SES JEUX OMBRAGES

Place Charles-Guynet

— BARJAC —

RECENSEMENT DE LA POPULATION

1975

*

Comme dans l'ensemble du pays, il a été procédé au recensement de la population. Durant un mois M^{me} Odette MARTINEZ et Josette REYES, M. Hippolyte ROMAN, agents recenseurs, ont visité les familles qui leur ont, en général, réservé un bon accueil.

Les résultats étaient attendus avec impatience. En effet, la Municipalité voulait connaître le fruit de son œuvre de construction de logements poursuivie avec acharnement.

En fait les chiffres sont rassurants, BARJAC passe de 1.056 habitants à 1.108.

	1861	1896	1921	1954	1962	1968	1975
BARJAC.....	2523	1650	1331	1100	1109	1056	1108
Méjannes.....	135	106	79	26	17	31	34
Rivières.....	744	377	352	270	261	240	239
Rochebude.....	550	377	275	247	209	197	218
St-Jean-de-Maruéjols...	1363	1149	1007	834	806	791	774
St-Privat-de-Champclos	608	403	287	220	210	173	173
Tharoux.....	277	162	96	58	31	32	20
TOTAL DU CANTON...	6200	4224	3487	2755	2643	2520	2566

LE CANTON DE BARJAC EST EN LEGERE AUGMENTATION
DE POPULATION

ETABLISSEMENTS

PETAVIT

*

Boîte Postale n° 6 - LE TRONCHON
69570 DARDILLY - Tél. (78) 35-26-45

ADDUCTION D'EAU

ASSAINISSEMENT

IRRIGATION

STATION DE POMPAGE

PLOMBERIE

SANITAIRE

ZINGUERIE

"Le Mas Perdu"

AGENCE IMMOBILIERE AGREEE S.N.P.I.

30430 ROCHEGUDE (GARD)

(SUR ROUTE BARJAC/SAINT-AMBROIX)

Téléphone : (66) 61-40-38

RECHERCHE POUR CLIENTELE INTERNATIONALE :

- PROPRIETES - AGREMENT - RAPPORT ;
- DEMEURES DE CARACTERE ;
- CHATEAUX
- MAS - FERMES - MAZETS
- BASTIDES - MOULINS ;
- BERGERIES, etc...

REALISATIONS RAPIDES
PAIEMENTS COMPTANTS
VISITES SUR RENDEZ-VOUS

HOTEL - BAR - RESTAURANT

MENUS — CARTE — NOCES — BANQUETS

LE CHÊNE VERT

SON CADRE - SA TABLE - SON CONFORT

AVENUE CHAILLOT — 30430 BARJAC

TELEPHONE : 61-50-53

*le 27 Février
M^{me} Josette REYES
coupe le ruban,
ouvrant ainsi les portes
du Foyer-Club de*

" LA BELLE ÉPOQUE "



LE FOYER CLUB BARJACOIS

Inauguré le 27 février dernier, le FOYER-CLUB « LA BELLE EPOQUE » a été sans conteste l'événement de ce début d'année.

Grâce à la compréhension de la Municipalité, des locaux désaffectés ont été remis à neuf et un agencement très adapté à l'usage des adhérents retraités ou du 3^e âge a été mis en place, le tout dans un cadre de verdure agréable et reposant.

Ce foyer comprend différentes salles, réunions, jeux divers, ouvroir, office avec cuisinière à gaz, le tout meublé coquettement et très bien chauffé.

Toutes les personnes appelées à bénéficier de ce cadre gai et ensoleillé, peuvent remercier la Municipalité et son Maire de l'avoir mis à leur disposition. C'est aussi la preuve que les anciens ne sont pas oubliés et les Barjacois sauront s'en souvenir.

Nous ne reviendrons pas sur l'inauguration qui fut animée et joyeuse en présence de la Presse et de la télévision FR 3, mais nous confirmerons qu'en remettant les clés du Foyer aux retraités présents, M. TASSY, leur en confiait la marche et la responsabilité.

Son geste fut immédiatement apprécié et compris car un comité s'est créé le soir même afin de préparer une Assemblée Générale.

Dès le 15 mars, cette Assemblée était réunie, la doyenne du Comité a présenté les membres du Bureau et le Secrétaire a dégagé, dans ses grandes lignes, la raison d'être du Foyer Club, son but et ses moyens de financement. Le thème en a été adopté à l'unanimité.

Le 8 avril, le Club invitait la Municipalité à assister à la journée d'animation du Club.

Répondant à son appel, Mesdames DUBOIS et REYES, M. TASSY, BRUGUIER, TAULELLE et FOUR étaient présents, les membres absents, s'étant fait excuser en raison de leurs occupations professionnelles.

La Présidente, M^{me} BERTHELOT, leur a souhaité la bienvenue, les a remerciés au nom du Club pour leur compréhension à l'égard des personnes du 3^e âge et les a invités au goûter « BELLE EPOQUE » qui devait clore cette agréable après-midi.

Profitant de cette sympathique réunion, le Secrétaire a développé devant l'auditoire, les principaux points devant servir de base à la concep-

tion du Foyer Club, c'est-à-dire :

- Le respect de toute idéologie ou croyance.
- La notion de fraternité, tous les adhérents sont frères, riches ou pauvres, simples ou cultivés ou d'origines différentes.

Pour clore cette première session, un voyage est organisé au Lac d'Issarlès le 24 juin prochain. A l'heure où nous écrivons, le succès de cette sortie est déjà assuré, quant aux inscriptions, plus de cinquante.

La réouverture aura lieu en septembre prochain, et nous pouvons affirmer dès maintenant que les animateurs prévoient des distractions nouvelles, veillées, matinées récréatives avec projections, possibles, danses folkloriques, saynettes, lotos, kermesse et peut-être un bal.

Ces réalisations, aussi modestes soient-elles, demandent un apport financier, que la cotisation des adhérents n'est pas en mesure d'assurer.

De généreux donateurs, et qu'ils en soient remerciés vivement, ont assuré le départ; des organismes privés ont été contactés, mais aucune subvention ne pourra être accordée avant 1977.

Nous savons que le Club peut compter sur la Municipalité, mais il est souhaitable que tous les Barjacois intéressés par l'essor de la ville deviennent des membres honoraires, et qu'ils soient remerciés d'avance de ce geste.

Bonne chance à ce « FOYER CLUB » si dynamique et vive BARJAC !...

La Présidente :
E. BERTHELOT



Une sortie de Foyer au Lac d'Issarlès

LE REPAS ANNUEL



*Une vue du repas annuel offert par la Municipalité de BARJAC aux anciens de la commune
L'on reconnaît au premier rang, occupée à servir, M^{me} Alice DUBOIS, Conseillère municipale*

Meubles et Livres Régionaux

Jean Tassy

MAS DE JURANDE

Téléphone : 61-50-65

B A R J A C



Guy DUBOIS

Entrepreneur de Travaux Publics et Maçonnerie

30430 B A R J A C — Tél. 61-50-25

C.C.P. MONTPELLIER
112-836

REGISTRE DU COMMERCE
63 A 209 ALES

— SPECIALISTE BETON ARME
— PISCINES - CUVELAGES

— TOUS TRAVAUX DE RAVALEMENT
— SABLAGES



BARJAC

POUR UN TOURISME HUMAIN

LE TOURISME BARJACOIS, REALITE BIEN VIVANTE

Le tourisme barjacois est maintenant une réalité bien vivante. Les touristes sont de plus en plus nombreux chaque année à séjourner dans notre région. Ils y viennent même en dehors de la période traditionnelle de l'été, parmi eux on compte un nombre important d'étrangers.

TOURISME ET RELATIONS HUMAINES

L'urbanisation, la vie moderne, la tension nerveuse engendrée par l'ambiance des villes, amènent de plus en plus nos concitoyens des villes à rechercher les racines de la vie, la nature, les arbres, l'air pur, les eaux saines.

BARJAC et son canton sont là pour satisfaire pleinement ces aspirations. Par son calme, sa faible densité de population, ses arbres, ses vallons, il est le lieu rêvé pour ceux, chaque jour plus

nombreux, qui en reprenant contact avec la nature, cherchent à retrouver les vraies valeurs qui font la qualité de la vie.

LE TOURISME, UN APPOINT ECONOMIQUE IMPORTANT

Le tourisme, c'est aussi le moyen de ramener la vie à nos villages, le développement de nos restaurants et de nos commerces déclinants.

L'apport économique du tourisme dans notre région est considérable. Les touristes par leurs achats apportent un chiffre d'affaires important à nos commerçants. Par ailleurs, les résidences secondaires qui se construisent sont une source d'activité pour nos artisans. Le tourisme est donc une source d'activité économique importante et de création d'emplois.



REPRODUCTION OFFICIELLE

Échelle



SECTION AB

JAC

**LISTE
des
CONSEILLERS
GÉNÉRAUX
du
CANTON
de
BARJAC**

4 août 1867 :

REDARES Ernest,
Avocat à Nîmes.

15 octobre 1871 :

GUYNET Charles,
Docteur en médecine.

4 octobre 1874 :

Marquis de ROQUEFEUIL,
Propriétaire.

1^{er} août 1880 :

De CASTELNAU Léonce de Curlières,
Ancien magistrat, puis Député.

31 juillet 1904 :

Comte de RAMEL Fernand,
Député, avocat au Conseil d'Etat.

24 juillet 1910 :

Vicomte de RAMEL Jean,
Avocat à Paris et au château de Rivières
de Theyrargues.

14 décembre 1919 :

Comte de RAMEL François,
Député, avocat à Paris.

30 septembre 1945 :

ETIENNE Louis,
Maire de Barjac.

20 mars 1949 :

RIFFARD Roland, ✱, O.M.A., O. (3),
Maire de Barjac,
démissionnaire le 18 avril 1961.

11 juin 1961 :

CHAMPETIER Henri,
Maire de Saint-Jean-de-Maruéjols.

23 septembre 1971 :

TASSY Jean,
Maire de Barjac.



Nos bois communaux

Nos dolmens

Nos capitelles



Le sait-on bien... ? Les bois communaux de BARJAC sont un des éléments importants du patrimoine de la Commune.

Faisant suite aux bois communaux environnants, ils sont situés sur le plateau calcaire qui marque l'extrémité nord de la garrigue de l'Uzège et qui est coupé de combes peu accentuées. Leur contenance est de 790 hectares, alors que la superficie de la commune est de 4.147 hectares. Le peuplement est surtout en chênes verts avec quelques chênes pubescents dans les combes.

Dans ces bois, 770 hectares ont été aménagés en taillis simples en exécution de l'ordonnance royale du 21 février 1834.

Vers 1930, plusieurs hectares ont été enrichis de cèdres, qui sont maintenant de beaux arbres.

A l'heure actuelle, en sus des plantations de cèdres, la forêt présente une suite de taillis âgés de 9 à 35 ans.

Cette forêt fut autrefois une richesse pour BARJAC, car elle fournissait du bois de feu, des ramilles, des écorces et alimentait des charbonnières. Mais avec la mévente du bois de feu, les revenus ont régulièrement baissé et depuis 1967 la Commune a renoncé à vendre des coupes.

Cependant la question n'a pas été perdue de vue pour autant. En exécution d'une délibération du 2 novembre 1974, le Conseil Municipal voulant revaloriser une partie importante du patrimoine de la Commune, est intervenu à ces fins auprès de l'Office national des forêts. Une journée d'étude a eu lieu sur place le 16 septembre 1975 et il a été décidé d'envisager le reboisement, tout d'abord à titre expérimental, d'une partie de la forêt.

Le projet porte sur une centaine d'hectares environ. Il consisterait à supprimer de jeunes taillis et à les remplacer principalement par le pin noir d'Autriche et par le cèdre. Accessoire-

ment seraient introduites des essences diverses en petites quantités, telles que le sapin méditerranéen, le pin loricio de Calabre, etc... La Commune de Barjac n'aurait rien à payer et le financement de l'opération serait assuré en dehors d'elle, avec la participation de la Compagnie Nationale d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc et du Fonds Forestier National.

« Le passé de BARJAC remonte très loin dans le temps », peut-être encore plus loin qu'on ne peut le penser dans l'état actuel de nos connaissances. BARJAC, cela est certain, livrera dans l'avenir d'autres richesses dissimulées dans l'épaisseur de ses bois de chênes ».

Jeanne REDON

Les bois communaux de BARJAC ne sont pas seulement une richesse économique, ils sont aussi en quelque sorte, un monument historique qu'il importe non seulement de ne pas sous-estimer, mais aussi de protéger.

Nos bois nous viennent du fond des âges, ils doivent être rattachés à leurs voisins immédiats, ceux d'ORGNAC-L'AVEN notamment, et comme tels figurer en bonne place dans ce VIVARAIS méridional qui, on le sait maintenant, a été une terre très peuplée de la préhistoire. En effet, au lieu dit MATTERCARLINQUE, de la commune d'ORGNAC, et pas très loin de la partie Nord de la commune de BARJAC, on a découvert en 1962 un site exceptionnel du plus vieil âge de la pierre. Tout près de là, à BAUME de RONZE, l'Abbé Paul-Jean ROUX a révélé un des principaux gisements préhistoriques de la région, où les seuls dépôts MESO-NEO-CALCULITHIQUES n'atteignent pas moins de trois mètres d'épaisseur. Il faut citer également de nombreux dolmens et les cavernes ornées qui s'échelonnent sur les deux rives de l'ARDECHE toute proche, entre VALLON et SAINT-MARTIN.

Quant aux bois proprement dits de BARJAC, sous réserve de découvertes préhistoriques qui pourraient être faites dans les prochaines années, et qui seront certainement faites, ils se signalent surtout à l'heure actuelle par une série impressionnante de quinze dolmens. Ces vestiges nous dit Jeannine REDON qui les a étudiés ces derniers temps sont des dolmens-coffres typiques du Languedoc, ils sont de l'âge du bronze (II^e millénaire avant Jésus-Christ) d'une architecture très proche de celle des dolmens de l'Ardèche et « prouvent qu'à l'époque préhistorique, BARJAC était un centre extrêmement peuplé. L'expansion démographique du néolithique et de l'âge des métaux est ici largement prouvée, et on imagine facilement la densité de peuplement des bois de BARJAC, lorsqu'on songe qu'un seul dolmen servait de tombeau (ou plutôt d'ossuaire) à des quantités de morts et ce durant des générations. Les chemins forestiers sont très anciens aussi, comme le démontre l'alignement fidèle d'une grande partie des dolmens dont ils paraissent avoir constitué une sorte d'axe ».

Enfin, il faut rappeler que vers l'an 600 avant J.C. les trafiquants Grecs animèrent à leur tour les bois de BARJAC. Venant de MARSEILLE et arrivant par le GARN et ORGNAC, ils utilisaient les sentiers de la préhistoire pour transporter leurs marchandises destinées aux tribus de l'Allier et de la Loire. A l'orée Ouest de la forêt, et avant la descente sur VAGNAS et l'ARDECHE, ils avaient établi une station routière pour assurer les relais et c'est sur son emplacement présumé que la tradition populaire a situé ce qu'elle a appelé le « VIEUX BARJAC ».

*

Un peu en marge des bois communaux, mais non loin d'eux, nous trouvons parfois sur un léger promontoire ou au coin d'un champ, d'étranges cabanes rustiques, en pierres sèches, d'un type très particulier et assez répandu dans le Midi, notamment dans l'Uzège, autour de Nîmes, dans le VAUCLUSE. Les archéologues appellent de telles cabanes « CAPITELLÉS » en Languedoc et « BORIES » en Provence. Plusieurs études leur ont été consacrées.

La technique typique de ces constructions est celle de la voûte en encorbellement ou fausse voûte : les pierres plates étant posées les unes sur les autres à sec, chaque pierre dépassant l'inférieure mais de très peu, de telle sorte que le centre de gravité se trouve situé à l'extérieur. De surcroît les pierres sont toutes légèrement inclinées vers le bas, afin que l'eau de pluie ne pénètre pas à l'intérieur. L'entrée est étroite et basse avec un linteau reposant sur deux piliers de grosses pierres bien ajustées. Une dalle complète l'édifice au sommet.

Parfois nos capitelles se présentent au milieu d'un ensemble. Certaines sont aménagées dans l'épaisseur d'un mur, quelques-unes paraissent avoir été construites en bordure de parcs clôturés.

Quel était exactement le rôle joué par ces énigmatiques cabanes... ? Est-il possible de les dater... ?

Les spécialistes sont loin d'être fixés. Notre garrigue languedocienne étant un vieux pays rural, ils tendent en général à voir dans les capitelles de notre région un phénomène pastoral (huttes de bergers, postes de guet, relais de transhumance, etc, etc...) alors que l'exiguïté des constructions ne permet guère de penser à une habitation continue. D'autre part, étant donné que nous nous trouvons en présence de constructions relativement bien conservées, on pourrait penser que bien souvent il s'agit de reconstruction sur place de cabanes beaucoup plus anciennes. En principe la capitelle nous fait remonter aux temps néolithiques, mais il faut avouer que sur tous ces points nous manquons de certitudes, faute de recherches poussées et rigoureuses, en ce qui concerne notre secteur.

Raison de plus, n'est-ce pas, pour accorder aux capitelles de chez nous attention et attachement. Et c'est dans cet esprit que deux recommandations nous paraissent pouvoir être formulées. Que les propriétaires qui ont une Capitelle sur leur champ, ne la négligent pas, qu'elle ne soit pas démolie, mais bien plutôt entretenue comme un ornement, pour en assurer sa conservation. Il faudrait aussi que quelques personnes amies de nos capitelles en dressent un inventaire systématique, à titre purement documentaire, bien sûr, avec pour chacune d'elles des précisions sur sa position, son orientation, ses dimensions, les caractéristiques de sa construction, etc, etc...

Oui, veillons sur nos capitelles, sauvons-les de la ruine qui les menace. Tout comme nos dolmens, au cœur d'une garrigue odorante, domaine du thym et de la lavande, elles confèrent à notre terroir un caractère précieux, marquant l'ancienneté des civilisations qui y ont fleuri et l'apparentant aux coins les plus typiques de l'Uzège et de la Provence.

Jean-Georges TAULELLE

Nos capitelles



(Photos : CARBO Raymond, ORGNAC)



— Nos dolmens —



(Photos : CARBO Raymond, ORGNAC)

— Nos bois communaux —



**CEREMONIES
ET
MANIFESTATIONS
BARJACOISES**



JOURNÉE DE DEGUSTATION (février 76)

Cérémonies et Manifestations Barjacoises

[suite]



8 MAI 1976

Inauguration de la Place du 8 Mai

L'on reconnaît, de gauche à droite : le sergent Charles TAULELLE, MM. Maurice FLANDIN, Louis ETIENNE, ancien Maire, C.G., Jean BOLMONT (A.N.A.C.R.), Jean TASSY, Maire, Henri CHANTE, Maire de Rochegude, Henri CHAMPETIER, Maire de Saint-Jean-de-Maruéjols, Joseph EUZENNE, garde-champêtre. Assistaient également à cette cérémonie : M. Gustave BRUGUIER, Président des anciens combattants, M. Yves RIBEYRE, Président des anciens prisonniers, M. MARQUANT, Président des anciens déportés

Cérémonies et



11 Novembre 1976

Manifestations Barjacoises



La flamme postale



Pour annoncer la Grande Foire aux antiquités, le Comité d'expansion a fait réaliser par le service des P. et T. une flamme postale. Tout le courrier partant de BARJAC portera la publicité de notre ville

ASSURANCES

La PROVIDENCE I.A.R.D.

Résidence Balore — 30105 ALES

Tél. (66) 52-02-03

Tél. (66) 52-14-31

SOUS-AGENCE DE BARJAC

M. André MONTEIL

Place de la Liberté - BARJAC - Tél. 61-51-09

L'impression de cette Revue a été réalisée sur les Presses de l'Imprimerie CHASTANIER S.A. à NIMES, dirigée par M. LIRON, que le Conseil Municipal et le Comité d'Expansion remercient particulièrement pour sa bienveillante et précieuse collaboration.

FOIRES AUX ANTIQUITÉS ET A LA BROCANTE DE BARJAC

PAQUES
DIMANCHE ET LUNDI

ASSOMPTION
(Les 4 jours qui précèdent le 15 Août)

(Photos de Raymond OLDFIELD)

« A BARJAC, le vent était à l'optimisme. De l'aurore au crépuscule, autochtones, villégiateurs et touristes, antiquaires et brocanteurs vécurent les cinq jours de l'exposition dans une sympathie et un accord parfait, souhaitant les uns et les autres que, d'année en année, ils se renouvellent et s'amplifient.

La petite ville a pris conscience de son devenir, elle a soulevé un coin du voile qui, trop longtemps, la laissa ignorée.

Que ceux qui ont appris, à flâner entre ses murs ou dans ses alentours, appréciant les panoramas superbes qu'elle offre au regard, contribuent à la faire s'épanouir toujours davantage.

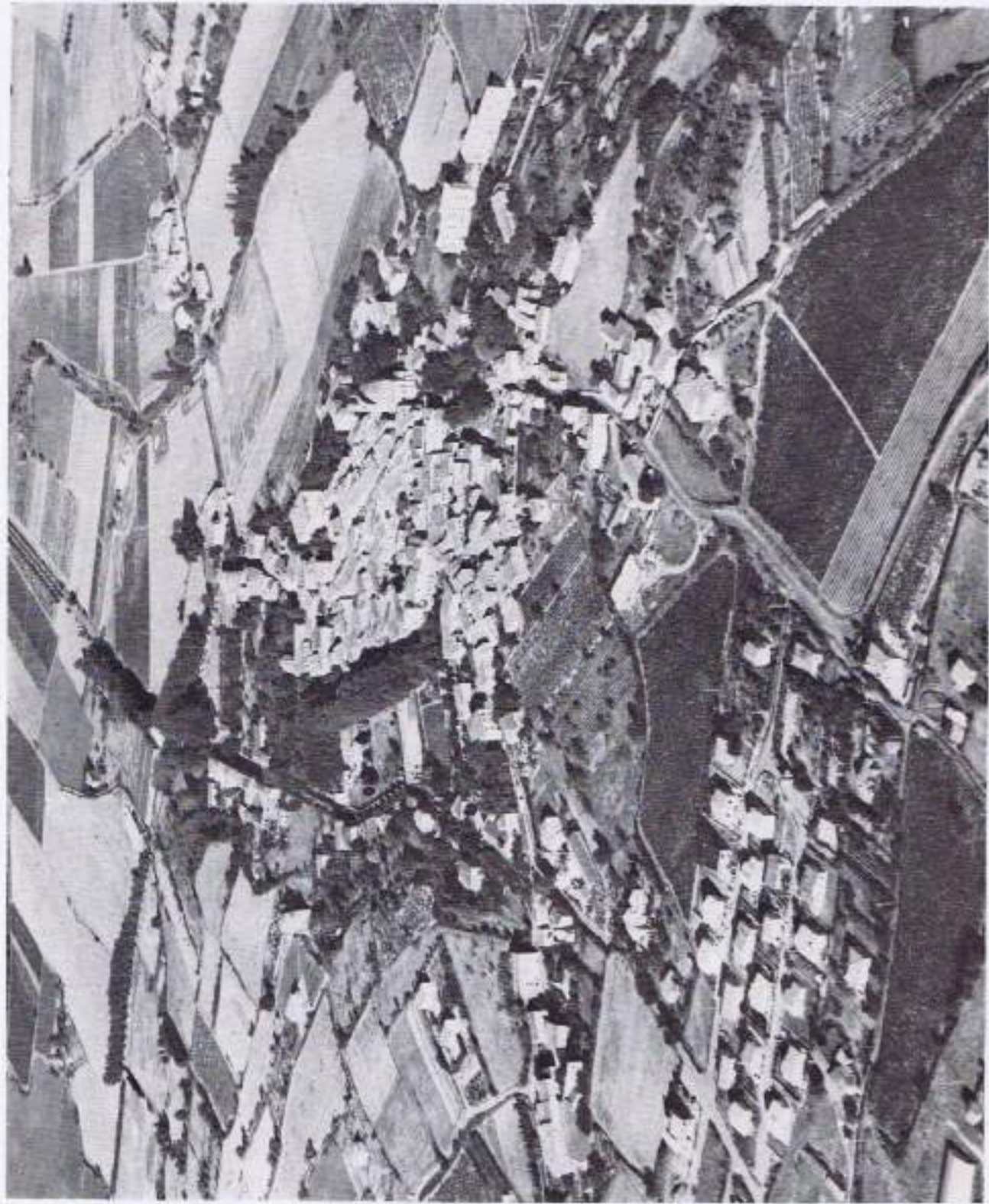
Et que ses édiles et son Comité d'expansion soient vivement remerciés de concourir à son essor dans l'esprit qui les anime ! ».

Paule ROURE, 1973





BARJAC, capitale du Haut-Gard



**DEGUSTEZ AU PASSAGE
LES VINS DE QUALITE SUPERIEURE
D'ORGNAC**

Sur chacune de ces vues se trouve un
personnage

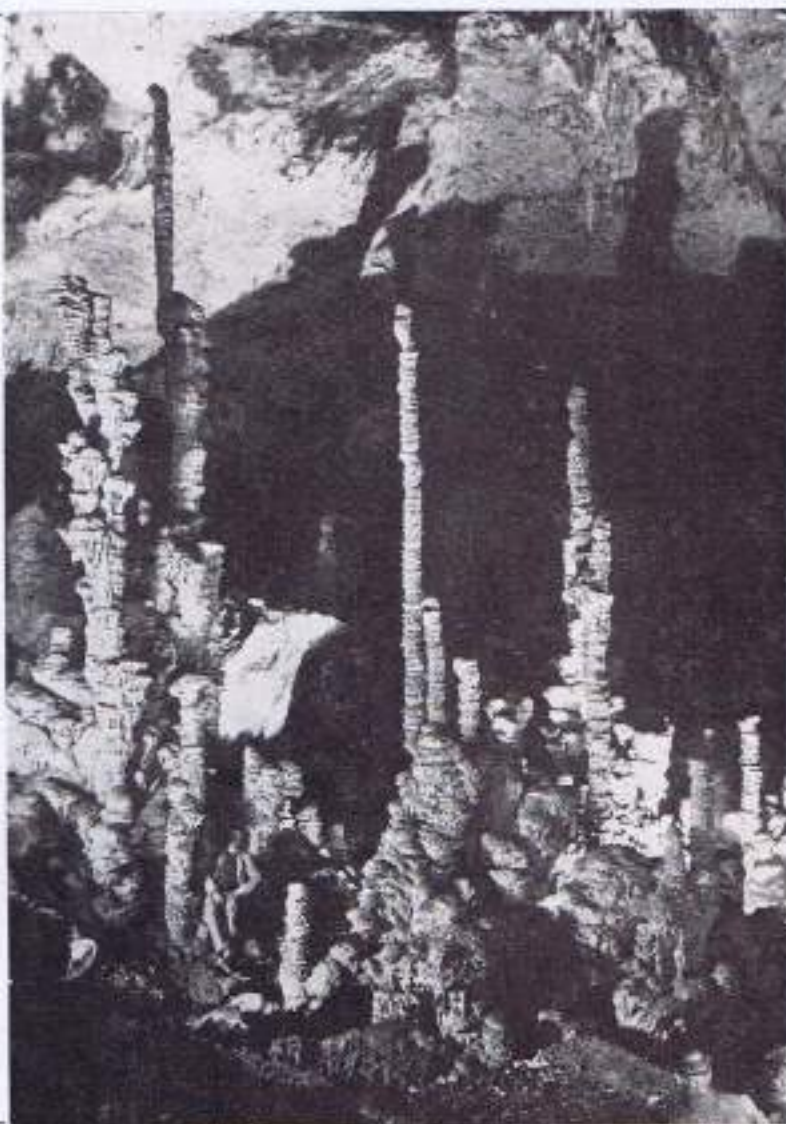
ORGNAC

Ouverture de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Fermeture annuelle
du 1^{er} décembre au 29 février inclus

LA CAVERNE EXTRAORDINAIRE
LA VARIETE DANS LA DECORATION
L'IMMENSITE DES SALLES
LA DIVERSITE
DANS LES TEINTES NATURELLES
SA CLASSE INTERNATIONALE

Visites facilitées par un ascenseur
Le maximum d'étoiles
sur les **Guides Michelin**

Téléphone 4 **ORGNAC** (Ardèche) 07



CANONGE & BIALLEZ

STATION DE POMPAGE :

- D'EAU POTABLE
- D'EAUX USEES
- D'EPURATION

*

18, avenue G.-de-Gaulle — 30100 ALES

CHAUFFAGE CENTRAL :

- TOUS SYSTEMES
- TOUS FLUIDES
- CLIMATISATION
- VENTILATION

Téléphone : 52-06-70

DE MONTGOLFIER AUX PARACHUTISTES



Quelques
images de
ces deux
manifes-
tations
aériennes
qui ont
intéressé
des milliers
de visiteurs



Août 1975

Séances de sauts
parachutistes avec la participation
de la Base Aérienne 726 (Nîmes)



Découverte d'une série de cinq bas-reliefs d'origine barjacoise

Au cours de l'année 1976, nous avons appris l'existence de bas-reliefs dans un musée de Marseille, ces bas-reliefs auraient été achetés à BARJAC au début du siècle.

Dans le but d'informer la population barjacoise, qui pourrait nous aider à situer l'emplacement de ces bas-reliefs, et éventuellement de retrouver d'autres éléments nous publions deux photos de ces bas-reliefs, et la réponse reçue par M. le Maire de BARJAC.

Nous remercions vivement tous ceux qui pourraient nous aider dans nos recherches.



DIRECTION DES MUSEES DES BEAUX-ARTS

Marseille, le 13 mai 1976

Monsieur le Maire,

C'est exact que le musée GROBET-LABADIE possède une série de cinq bas-reliefs en pierre en provenance de BARJAC. Ils représentent l'Annonciation, la Nativité, le Crucifiement, la Résurrection et l'Ascension et semblent du XVI^e siècle. M. et M^{me} Louis GROBET, fondateurs du musée, ont acheté ces bas-reliefs dans une ferme de BARJAC en 1906.

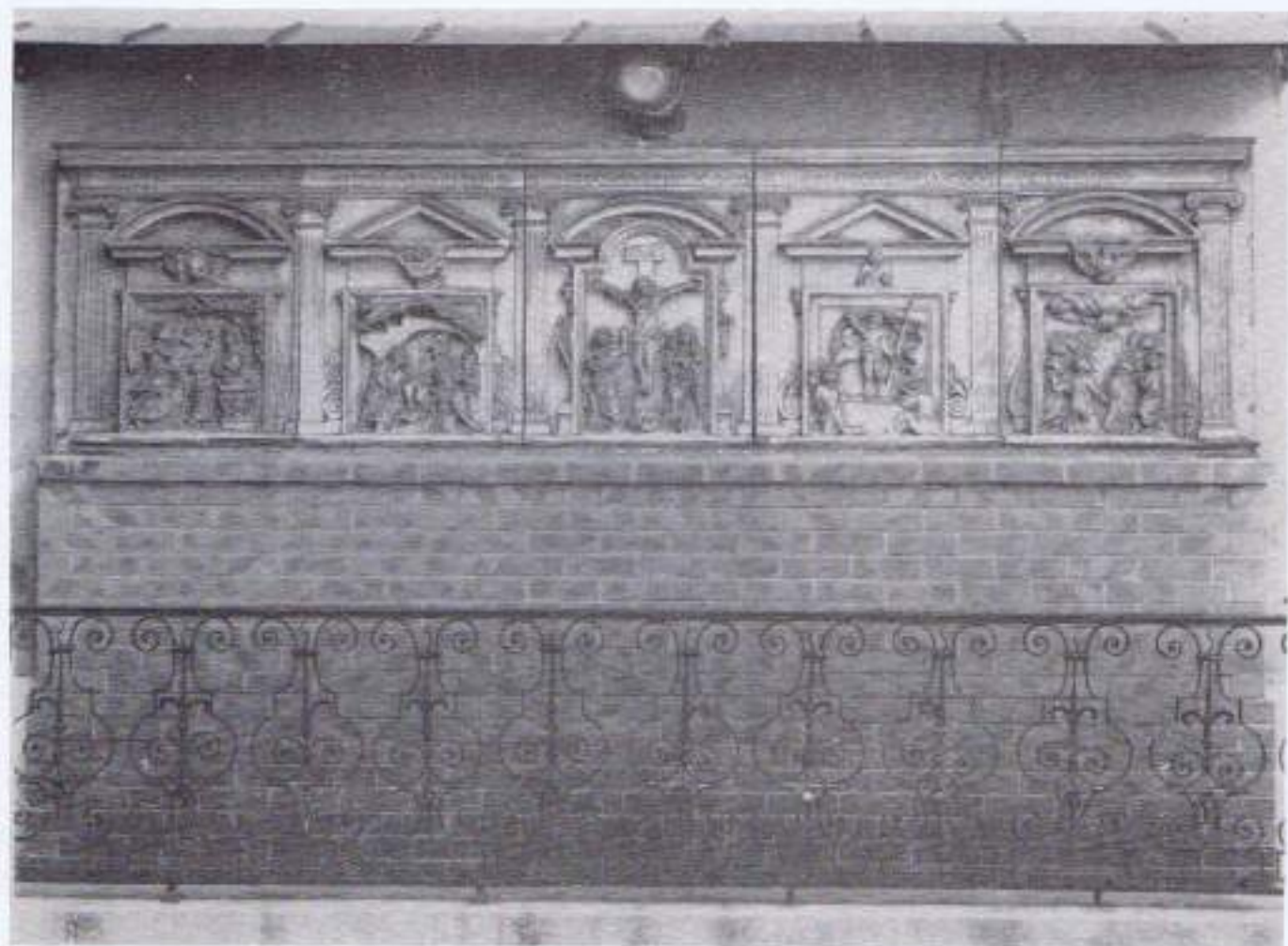
Ceux-ci ne sont pas encore photographiés, mais dès qu'ils le seront, je vous adresserais une épreuve.

Nous serions heureux si vous pouviez avoir une idée de l'origine exacte de cette série : église, château de la région ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur des Musées des Beaux-Arts
Marielle LATOUR

(Photos M^{me} Odile Comte et Musée des Beaux-Arts)



Comment obtenir différentes pièces administratives ?

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées)	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom, prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Fiche d'état civil (familiale ou individuelle)	Mairie du domicile ou de la résidence	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit	
Fiche individuelle	Mairie du domicile ou du lieu de naissance (pour célibataire ne pouvant fournir aucune pièce)	Néant	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année)	Livret de famille, justification du domicile, carte nationale d'identité	Gratuit	Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. Nationalité française
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Commissariat de police ou mairie du domicile s'il n'y a pas de commissariat.	Livret de famille	Gratuit	Demande à faire par le représentant légal
Copie conforme	Mairie du domicile	Présentation de l'original	Gratuit	
Livret de famille	Mairie ou lieu du mariage	EN CAS DE PERTE, fournir un certificat de perte (commissariat) Fournir l'état civil des conjoints et des enfants DIVORCE : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata	Gratuit	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Présenter le livret de famille	Gratuit	Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou, à défaut, de la mère
Carte nationale d'identité	Commissariat de police ou sous-préfecture	2 photos d'identité, timbre fiscal à 15 F. Livret de famille ou fiche individuelle pour les célibataires	Timbre fiscal 15 F	
Passeport	Commissariat de police ou sous-préfecture	Carte d'identité, 2 photos, extrait de naissance ou livret de famille	Timbre fiscal 100 F	Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44)
Casier judiciaire	Greffe du tribunal de grande instance du lieu de naissance	Indiquer son état civil et adresse	10 F	
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille ou tout autre pièce prouvant votre nationalité	28 F	
Permis de chasse : national départemental	Mairie du domicile ou de la résidence	2 photos, attestation d'assurance, récépissé de la fédération des chasseurs, certificat d'admissibilité à partir de juin 76	Variable	Somme à régler à la perception
Formalités pour un mariage	Se présenter à la mairie 18 à 20 jours avant la date prévue	Extrait de naissance de chacun des futurs époux délivré en vue de mariage. Certificats prénuptiaux	Gratuit	Pour les mineurs, autorisation des parents
Pour déclarer un décès	Se présenter à la mairie dans les 24 heures	Livret de famille et certificat médical	Gratuit	
Pour déclarer une naissance	Se présenter à la mairie dans les 3 jours	Certificat d'accouchement	Gratuit	

Imprimerie CHASTANIER S.A.
18, rue Bigot - 30000 NIMES



ARMOIRIES.

L'Armorial de 1694 blasonne ainsi les armes de BARJAC :
« D'or, à une croix losangée d'or et de sable », Gasteller
de la Tour ; d'azur, à la croix d'argent, le pied pommelé et
fiché de même, cantonnée de quatre étoiles d'or.